

UNE SITUATION PEUT EN CACHER UNE AUTRE. LA MUTATION DES PRATIQUES DE CONSEIL AGRICOLE

Paul Olry

Agrosup Dijon -Eduter Recherche
Développement professionnel et formation
26, bld du Docteur Petitjean BP 87999
F - 21 079 DIJON CEDEX
p.olry@agrosupdijon.fr

Mots-clés : situation, activité, contexte, changement professionnel, conseil

Résumé. Ce texte s'intéresse à l'expérience vécue des situations de conseil agronomique, historiquement fondé sur la base de références agronomiques issue de l'agriculture intensive, dans une visée d'inscription des exigences de production écologiquement raisonnées dans les pratiques d'exploitants agricoles. Confrontés à cette recomposition de leurs situations d'exercice, tant du point de vue de leur pratique antécédente, que de leur identité et de leurs connaissances, les conseillers sont conduits à reconsidérer les outils conceptuels, les habitudes, l'expérience, qui fondent leur pratique. Basée sur une formation – action, l'étude présentée ici propose des éléments relatifs au dispositif de qualification des situations (statut, fonction), du rapport de celles-ci aux conditions de l'activité, dont l'effet se traduit dans un déplacement de la préoccupation des participants, du comment faire au comment être conseil en production intégrée.

Nous interrogeons ici la notion de situation professionnelle dans son rapport au changement de pratiques. En effet, les travaux antérieurs sur la notion de situation, soulignent simultanément sa dépendance au contexte qui l'accueille et au sujet qui la définit. Si sur ce dernier point, les travaux de clinique de l'activité ont largement donné à penser le développement des sujets (Clot, 2008), il n'en va pas de même pour ce qui concerne la prise en compte de la tâche en contexte. Prenant appui sur le cas des conseillers agricoles, conduits à changer leurs pratiques en lien aux évolutions agroenvironnementales, nos données empiriques exploratoires montrent que les glissements de statut donné à la situation, en font un instrument de médiation, moyennant deux conditions : souligner d'abord que ce qui fait situation est plus souvent une reconfiguration de ses ingrédients, que l'ajout de nouveaux composants ; maintenir ensuite l'ouverture du conseil rendu aux diverses façons de voir proposées à celui qui le prend.

1. De l'appui technique à l'accompagnement : un contexte d'incertitudes

Le travail présenté est conduit à la demande de conseillers agricoles de Chambre d'Agriculture qui font l'expérience de nouvelles situations de conseil du fait des transformations attendues de l'agriculture par les pouvoirs publics en particulier pour réduire les impacts négatifs des modes de production agricole sur l'environnement. Un tel contexte incite voire contraint les agriculteurs à s'orienter vers la mise en place de modes de production agricole qui réduisent l'impact sur l'environnement. Nous avons plus particulièrement prêté attention à des modes de production dits intégrés dans des exploitations de grandes cultures (céréales, oléo-protéagineux, betteraves sucrières, etc.). Cette « agriculture intégrée » repose sur un projet : organiser les cultures et les techniques qui leur sont associées de façon à utiliser avec discernement les produits phytosanitaires et autres produits chimiques, tels les régulateurs de croissance. Certains conseillers de Chambre d'Agriculture se sont engagés dans l'accompagnement des agriculteurs vers ce mode de production, même si le mandat qui leur est donné n'est pas toujours

d'une grande clarté. De plus, les agriculteurs ne perçoivent pas nécessairement le conseiller de la Chambre comme un accompagnateur dans un processus de changement.

Plus souvent perçu comme un « technicien », parfois comme un animateur technique ou à l'autre extrême comme le porte-parole des pouvoirs publics et de Bruxelles, les conseillers des Chambres d'Agriculture ont cependant appris à prendre et à tenir leur place. Ceux avec lesquels nous avons travaillé, ont ainsi inscrit leur métier dans un genre professionnel qu'ils dénomment « appui technique ». Forts du soutien des sciences agronomiques, dont les essais¹ sont la manifestation emblématique, ils interviennent souvent auprès de collectifs d'agriculteurs qui cotisent pour disposer d'un conseil technique. Ce dernier, souvent réalisé à l'occasion de « tours de plaine », est émaillé de référence aux résultats des essais, qui soutiennent la légitimité du conseiller dans ses échanges avec le groupe et les individus qui le composent. Ce genre est porté d'ailleurs par des conseillers souvent de formation BTS ou ingénieur, qui ont plus appris à trouver des solutions à des problèmes qu'ils doivent savoir formuler, qu'à construire avec des agriculteurs tant les problèmes que les solutions.

Ainsi, forgé dans un contexte qui privilégiait les résultats technico-économiques sur d'autres dimensions de la production agricole (travail, environnement, emploi par exemple), porté par des techniciens et ingénieurs dont la valeur du conseil reposait sur les référentiels scientifiques et techniques construits dans ce cadre, ce genre se trouve bousculé dans le contexte de la production intégrée. Bousculé, car accompagner des agriculteurs dans le changement ce n'est pas réalisé un appui technique. Bousculé aussi, car les connaissances disponibles et les référentiels techniques sont en cours de constitution pour la production intégrée et font parfois l'objet de controverses. Bousculé encore, car l'intervention ne se fait plus toujours auprès de groupes qui ont choisi volontairement de s'engager dans une réflexion sur leur façon de cultiver, mais auprès d'agriculteurs contraints, compte tenu de leur localisation sur des zones sensibles (bassin d'alimentation de captage par exemple), à faire évoluer leurs pratiques culturelles. Bousculé enfin, car il s'agit plus de co-construire les problèmes et les solutions que d'apporter la preuve de l'efficacité d'une solution face à un problème préconstruit par le conseiller.

L'action des professionnels est donc soumise à un changement réel que l'on peut caractériser par une perte de des normes d'exercice du métier, une mise en question de références ayant accompagné le développement de l'agriculture intensive, une relative incertitude dans la conduite du conseil. La technique (au sens d'action traditionnelle efficace de Mauss) de conseil est ainsi mise en question, qui invite à mieux comprendre le changement par une meilleure appréhension des situations. La réflexion conduite depuis plusieurs années sur les conseillers en agriculture (Rémy, Lémy, Brives, 2006) insiste sur cette nécessité d'interroger plus avant le conseil du point de vue des situations dans lesquelles il est rendu, sur une double hypothèse.

D'une part, toute situation de conseil est exposée à des événements, qui en supposent le déplacement objectif, mais également le sens. D'autre part, cette dynamique est entretenue par les régulations que produit l'action du sujet sur la situation.

La question professionnelle à traiter est celle de l'optimisation de la grille de lecture des situations par les conseillers, tant en terme de statut que de fonction jouée dans leur activité.

2. Conseiller dans l'incertain : une opportunité de (re)penser les situations

Notre approche des situations s'inspire du cadre d'analyse de la psychologie ergonomique du travail. Pour Leplat (1997), deux voies se croisent qui fixent le statut donné à la situation. Elle peut-être vue d'abord comme un cadre nécessaire à l'individu pour inscrire son activité dans un contexte donné, qui rend son action pertinente. Ensuite, une situation professionnelle est aussi entendue comme une description issue de la redéfinition des exigences de la tâche, voire de la tâche elle-même, et produite par les professionnels. C'est en quelque sorte une question de point

¹ Les essais se concrétisent par des dispositifs expérimentaux permettant, localement, de recueillir des données relatives à une hypothèse scientifique et à préciser l'usage d'une technique ou d'un ensemble de techniques dans un contexte pédoclimatique donné.

de vue interne ou externe au sujet qui est ainsi proposée. Ajoutons que cette double acception distingue la situation de son "modèle déposé", énonçable, que convoquent les occurrences connues, énonçables, répertoriées, perçues par l'opérateur sous forme de repères, comme les formule les référentiels de diplômes de l'Education Nationale par exemple.

De Fornel et Quéré (1999) donnent la primauté à la situation. L'action des sujets, prise entre leurs intentions, les prescriptions, les planifications, est finalement toujours perturbées par une situation qui échappe toujours peu ou prou au contrôle. Dès lors pourquoi ne pas en prendre acte, et étudier ses évolutions et leur impact sur le cours d'action des acteurs ? Dans cette perspective connaît deux suites scientifiques : pour l'une, la situation n'existe en quelque sorte qu'au travers des interprétations successives et itératives qui en fixent le contenu ; pour l'autre, plus radicale, la situation trouve sa propre dynamique en dehors du sujet qui la vit.

Ce point de vue sur la dynamique des situations a été repris par Rogalski et Samurçay (1995), du point de vue de la compétence à maîtriser pour agir. De même, les travaux d'Amalberti sur la gestion des situations à risque (2001) soulignent la difficulté de faire l'apprentissage de leur maîtrise sans une réflexion serrée sur les objets qui le permettent.

Dans le domaine de l'analyse du travail pour la formation, Teiger (1993 ; 2006) souligne l'importance pour tout observateur de clarifier le but qu'il poursuit. En effet, dans un même contexte, « ce qui est à voir qui fait situation », n'est pas identique selon l'objectif de l'observateur. Le nôtre est ici de questionner le statut scientifique de « la situation » lorsque la réflexion engagée à son endroit vise à optimiser la conceptualisation de ce qui est à comprendre. A cet égard, nous participons à un projet conjoint de l'ergonomie et des sciences de l'éducation de mieux comprendre le travail pour le transformer, et de connaître ses transformations pour mieux l'apprendre. A ce titre, nous recourons aux démarches d'analyse du travail pour documenter les situations susceptibles de servir de base pour apprendre.

Les travaux sur l'activité (Savoyant, 1979 ; 2006) propose depuis longtemps un modèle de double régulation de l'activité, se nourrissant des itérations successives des transformations du sujet et des transformations de l'objet proposé par Leplat (1997). Dans la suite de Pastré (2004) et Mayen (2009), nous étudions ici la situation, comme un ensemble de conditions et d'effets qui lui donnent une dynamique, entretenue par l'activité des sujets ainsi provoquée. Celle-ci est susceptible de modifier l'objet² de la situation d'une part et d'autre part en fonction des connaissances du sujet qu'elle mobilise, chez qui elle produit peu ou prou d'effet d'expérience.

Le titre de ce symposium ajoute à situation, le substantif *professionnelle*. Degot (1990) souligne une diversité d'acceptions qui désigne le professionnel. Professionnel évoque d'abord la prise en compte des nécessités organisationnelles, attitude qui distingue l'homme de métier (tirant sa légitimité uniquement de la technique). Professionnel signale encore l'expertise acquise de l'individu ainsi qualifié. C'est à ce titre que le professionnel appartient à une profession, tient un emploi, parfois même sans être "du métier". Le professionnel peut enfin être expérimenté, et à ce titre, "se débrouiller" de nombre de situations, qui sont autant d'obstacles à franchir pour le non-professionnel. Ici, l'enjeu pour les conseillers est d'être reconnu *professionnels* malgré le changement. Dans cet esprit, toute situation *professionnelle* apparaît moins comme un donné que comme un objectif à poursuivre. C'est le professionnalisme de l'intervention, attendu d'une part et produit d'autre part, qui fait du conseil rendu une situation professionnelle. Ainsi, ce caractère *professionnel* de la situation suppose de ne pas prendre à la légère son inscription sociale et son ancrage dans l'interaction.

L'objet du travail présenté s'attache donc à clarifier le lien situation / conditions de l'activité, sous l'angle de l'objet d'une situation qui, sans la réduire, la représente au contraire dans son passé, son présent et ses possibles. L'hypothèse explorée ici est celle d'une situation résultant, d'un contexte

² Par objet, nous entendons une entité (physique, création de l'esprit ou idéalité) définie dans un espace, qui joue une fonction précise et peut-être désigné par une étiquette verbale. Il est défini par les relations externes qu'il entretient avec son environnement et peut évoluer dans le temps.

perturbé par des événements, appelant l'activité productive et la mobilisation des connaissances d'action des acteurs et régulée autant par les transformations de son objet que par l'effet d'expérience des sujets.

3. Une recherche descriptive et exploratoire : présentation du recueil de données

L'approche adoptée s'inscrit dans une clinique du travail (Jobert, 1998), mise en œuvre dans un dispositif de recherche-action (Albaladejo & Casabianca, 1997). L'équipe de chercheurs s'est d'abord immergée dans différents moments et espaces de pratiques des conseillers : des tours de plaine, des rendez-vous techniques en face à face sur l'exploitation, des formations techniques et des réunions institutionnelles. Ces observations, conduites avec de jeunes conseillers et d'autres plus expérimentés ont souligné la dimension emblématique du « tour de plaine » pour les professionnels. Il s'agit lors d'une visite d'agriculteurs sur une parcelle, groupe piloté par le conseiller, de mettre en travail le problème de pratiques culturelles adoptées par son propriétaire. A la demande ce dernier, on observe ensemble, on bâtit des hypothèses, on repère les problèmes techniques et sur la base du débat engagé collectivement, on tente d'élaborer des solutions et d'établir quelques règles de décision. L'expression ramasse plusieurs dimensions du contexte : un lieu (le plein champ), un objet (les problèmes posés par la parcelle visitée), un but (faire le tour des observations, questions, pour tous les présents), un moment collectif. Le conseiller doit animer ce moment d'échange, qui donne lieu à des questions multiples relevant tant des techniques agricoles, des pratiques culturelles, des savoirs scientifiques, etc. Dans le contexte que nous avons présenté plus haut, son rôle d'animateur se doublerait d'un rôle d'agent de changement au regard d'un objectif d'économie d'intrants.

Une formation-action sur les changements au métier de conseil en production intégrée a été proposée incluant un tour de plaine « entre conseillers » effectué dans ce cadre *alors qu'il n'y avait rien à voir* sur une parcelle cultivée, pour susciter l'échange entre eux. Sur place, ils en viennent à exprimer comment ils regardent ce qu'ils voient d'une part et d'autre part, interrogent le *pourquoi* et le *vers quoi* regarder.

Notre démarche s'est appuyée ensuite sur des entretiens conduits à l'issue de ce tour de plaine, portant sur les changements de pratiques vécus par eux sur la base de la restitution des observations antérieures. Lors de ces entretiens, les professionnels ont pourtant noté qu'après avoir souligné la saleté de la parcelle, signalée par la présence d'adventices et de rejets de cultures antérieures, est apparu selon leur propre mot, ce qu'on ne regarde jamais lorsque qu'on sait d'avance ce qu'on va voir : une topographie de la parcelle, un sens des semis, une profondeur de labour, un historique de la parcelle, ... C'est à ce propos que sont apparues les différences entre les conseillers sur les façons de regarder la parcelle.

Les échanges et débats ont eu pour support ce matériel, les analyses produites par les chercheurs étant finalement proposées aux participants, ainsi qu'à de nouvelles données rapportées par les conseillers participants dans les inter-sessions. Ce sont ces observations, ces échanges qui à propos de l'interaction de conseil, qui constituent le matériel de notre étude. Ils se constituent donc d'un verbatim (conseiller/agriculteur) et d'images recueillies lors d'observations, qui font l'objet d'une analyse par les conseillers lors de suite de la formation-action.

L'analyse esquissée ici ne concerne que deux points descripteurs des thèmes abordés :

- Les objets mobilisés pour le débat par les conseillers,
- Les objets effectivement débattus pas les conseillers,

dans les différents formats (images, arguments, ...). C'est en ce sens que l'étude est exploratoire.

Lors de la formation-action, l'enjeu est de saisir la dynamique de la situation les participants telle que l'on expérimentée (Garetta, 1999), tout en identifiant les points d'accord de vue temporairement partagé sur l'objet du débat. C'est pourquoi, l'équipe de chercheurs étaient constituée de trois compétences distribuées et complémentaires : agronomie, analyse du travail et animation de formation. L'observation, par un chercheur, de la situation a été suivie d'un questionnement invitant au travers d'une mise en récit, à faire préciser : « Sur quoi faites-vous travailler les agriculteurs ? » « Comment vous vous y prenez pour réduire les incertitudes dans l'action de conseil ? ». L'échange avec le chercheur oriente la mise en récit face au groupe de

pairs. Il est demandé aux conseillers d'exposer selon une structure inspirée de l'analyse de l'activité : qu'a compris le conseiller de ce qui lui est demandé ? Quels sont les buts qu'il poursuit ? Que tient-il pour vrai ? Cette mise en récit pour des situations « perturbées » s'accompagne d'autres questions : « Qu'est-ce qui a perturbé l'action par rapport à ce que vous aviez prévu ? », « qu'avez-vous fait face à une perturbation ressentie » ?

Cette clinique du travail (Jobert, op.cit.) a fait émerger plusieurs niveaux de situation.

4. La situation en analyse(s)

Au travers d'une clarification Trois niveaux de lecture des situations sont ici restitués sur la base de ce que la formation-action a produit quand aux pratiques et expériences mises en débat.

4.1 Les objets mobilisés

Dans le domaine qui nous intéresse ici, le conseil agricole, plusieurs niveaux de compréhension approches en objectivent et en construisent l'objet.

- Le conseil en production intégrée a pour finalité l'élaboration de pratiques recomposées, centrées sur un objectif et porté par une volonté de réduire les intrants (phytosanitaires, chimie, dans les cultures), qui changent d'autant plus la donne du conseil, qu'il y a peu ni précédent dans un tel changement³, ni de validation des pratiques agricoles pouvant servir de références aux conseillers. Contraints de faire avec des situations de conseil « direct », ils sont conduits à raisonner au mieux ces situations (Guillot, Cerf, Olry, 2009). Un premier objet est donc le *changement de pratiques* ;

- Un deuxième objet est le concept de *système de cultures*, entendu comme structurant « la nature des cultures, leur ordre de succession et les itinéraires techniques de chacune » (Sébillotte, 1990), indispensable pour qualifier le changement, moins des pratiques que du raisonnement sur les systèmes vivants et leur gestion, dont Rogalski et Samurçay (1995) ont montré le caractère dynamique. La mise en question d'une pratique agricole, annualisée et centrée sur un type de plantes est au cœur du débat ;

- Un troisième objet est la *relation de conseil*, à l'interface du milieu professionnel (grandes cultures, élevage, viticulture, par ex.), du mandat dont les acteurs sont porteurs, et de leur propre expérience. Comme toute action en cette matière, le conseil agronomique suppose une demande, un demandeur et un objet. La demande est souvent latente, l'agriculteur étant rarement d'emblée demandeur d'un conseil, et le conseiller lui-même n'est pas sûr d'être à même de le prodiguer (Cerf & Maxime, 2002), du fait de la pluralité de variables à prendre en compte dans la conduite d'un système de cultures (Compagnonne, Auricoste, Lemery, 2009).

La situation de conseil agronomique se dessine ainsi dans une série d'actions visant la préparation, la documentation et l'actualisation des objets (du diagnostic d'une situation à sa mise en discussion d'une stratégie pour y faire face par exemple). Le changement lié à la production intégrée, perturbe le conseil conventionnel, qui prend appui sur des processus et des techniques fiabilisés, formalisés dans le milieu et polis par les conseillers au rythme de la fréquentation des exploitants. On pourrait ainsi dire que du fait des connaissances incomplètes sur la façon de mobiliser les régulations internes de l'agrosystème, du faible recul pour analyser la mise en œuvre de procédés, ce conseil ne peut plus se réduire à une expertise technique, mais qu'au contraire, l'incertitude lui donne sa pleine mesure. Dans ce cadre au sein duquel les références acquises, scientifiques, techniques, managériales n'assurent plus la fonction de garantie pour l'exploitant et de réassurance pour lui, le conseiller ne peut compter que sur l'analyse qu'il fait des situations qui lui sont soumises par les exploitants. Disons même que c'est la co-analyse avec l'exploitant qui devient une modalité de travail par laquelle se forge une expérience renouvelée de l'action de conseil. Comment aborde-t-il cette « situation » nouvelle, ou plutôt la constitue-t-il comme telle ?

4.2 Les objets débattus

³ Jusqu'ici, le conseil agricole repose sur des essais, qui fondent des références, lesquelles donnent lieu à des règles de décision.

En production intégrée, le conseil prend appui sur des processus et des techniques, peu formalisés dans le milieu, mais polis par les conseillers au rythme de la fréquentation des exploitants. On pourrait ainsi dire que du fait de cette faible formalisation des processus, du faible recul pour analyser la mise en œuvre de procédés, le conseil -et partant le conseiller- prend sa pleine mesure. Pour autant, aborder l'incertitude des situations est double pourrait-on dire :

- Les objets évocateurs de la production intégrée échappent aux formalisations et modélisations existantes ;
- Les ingrédients du conseil expérimenté jusqu'ici s'agencent différemment dans la relation.

4.2.1 S'attendre à une situation : un produit des conventions

Le mouvement principal est ici le glissement de *ce qui se passe* ici et maintenant à ce qui fait situation. L'exemple rapporté ici est mis au débat lors de la formation-action.

Lors de sa visite dans une réunion initiant un travail conjoint sur un bassin d'alimentation et de captage (BAC), le conseiller C1 est vivement interpellé par les participants, peu enclins à engager une réflexion collective. C1 semble en difficulté pour se caler sur les préoccupations exprimées par les agriculteurs présents, au fur et à mesure de la conversation.

- | |
|---|
| <p>- C1. « Dans la nouvelle réglementation imposée par la mise en œuvre des b.a.c, le diagnostic (...) je peux vous en faire la preuve, il faut réduire drastiquement les intrants ... - Nous on le fait déjà, on a déjà réduit les intrants ... - C1. OK je veux bien vous croire. Est-ce que l'un d'entre vous nous accepterait sur une de ses parcelles ? - Vous allez nous contrôler ! - C1. Mais nous, c'est parce vous n'avez pas les connaissances de - Vous mettez en cause les connaissances des agriculteurs ? Pourtant vous devez bien vous tromper aussi !</p> |
|---|

Extrait n°1 – une lecture conflictuelle de la situation

Dans cet extrait, le conseiller peine à trouver les mots avec des agriculteurs. Débriefant la séquence observée lors de la formation-action, il souligne que sa préoccupation est de faciliter le diagnostic et que précisément il a les outils pour les aider. Et moins les agriculteurs sont attentifs à son message, plus son occupation va se crispier sur ce qu'il avait prévu de leur proposer, alors même qu'ils ne veulent pas, à ce stade, en entendre parler. Par delà la lecture de ces quelques lignes, et au-delà des oppositions faciles entre le conseiller et l'agriculteur, il nous apparaît que s'y confrontent des manières de connaître et de donner un statut à la situation. Pour les uns, les participants, la situation est la concrétisation d'une obligation nouvelle, entendue comme contrainte s'ajoutant aux précédentes. Pour les autres, les deux conseillers, c'est une étape habituelle dans leur activité de mise en œuvre de la politique de la Chambre, en tant que suite d'opérations menant de la sortie d'un texte à sa mise en application.

La mise au débat de cette situation de conseil, lors de la formation-action, a porté sur les conditions de possibilités du conseil en BAC : « Comment produire les conditions du conseil » ? Par delà, les nombreuses interprétations techniques, le débat a fini par souligner la rupture entre l'activité des conseillers et les préoccupations des agriculteurs.

Centrés sur l'installation du fonctionnement habituel d'un tel groupe, et en attente d'une situation de dialogue le permettant, les deux conseillers n'ont pas, su adopter une posture d'écoute leur permettant de prendre la mesure de l'actualité d'un BAC pour les participants, de l'épaisseur pour eux des conséquences, de la justesse de leurs remarques, s'assurer en quelque sorte que les façons de lire la situation était cohérente, pertinente, et sinon de s'adapter le cas échéant.

Ainsi, les occupations habituelles des conseillers entraînent avec elles une représentation de la situation, des buts poursuivis, rapportés par des mini-récits d'expérience, mais qui montre que les actions conduites répondent à des préoccupations émergeant du contexte situationnel d'interaction avec le /les exploitant(s).

Le changement peut ainsi se résumer au fait que les conseillers n'assistent plus seulement les exploitants par des préconisations techniques (situation d'appui technique), mais co-construisent avec les exploitants eux-mêmes, une manière élargie de comprendre les transformations liées à la production intégrée (situation d'intervention).

4.2.2 Les théorisations de l'activité de conseil : s'expliquer avec la situation

Le cadre d'une formation-action, produit un effet d'élaboration conceptuelle de la situation, support d'un point d'ancrage de théorisations de l'activité de conseil. Par théorisation, nous entendons ici les tentatives particulières de chaque conseiller, de présenter un ensemble de connaissances, comme donnant l'explication complète d'un certain nombre de faits. Et c'est précisément ces théorisations singulières qui ont permis de pointer quelques différences significatives dans les pratiques.

a) En premier lieu, les participants ont fortement distingué une situation mobilisant une démarche fonctionnelle centrée sur des données stables, appuyée par la volonté de *faire la preuve* par la technique, d'une situation privilégiant une démarche inductive de coach maïeuticien dans laquelle la *coopération* entre acteurs, la volonté de faire émerger les connaissances des agriculteurs. Dans ce second cas, la volonté et de construire ensemble une compréhension des situations est première. Cette opposition simple, mais franche, entre deux situations et les activités qu'elles requièrent, s'est d'abord exprimée comme inhérent à des différences de pratiques, d'expériences expliquées par des lieux, des cultures, des agriculteurs différents. Toutefois, le débat lors de la formation-action a vu apparaître plusieurs autres arguments : l'attente de l'agriculteur d'une réponse, le risque pour la crédibilité de la Chambre de ne pas le satisfaire, l'inscription du conseil dans des pratiques installées d'interaction avec les agriculteurs, ...

L'idée que des contextes différents étaient structurants de l'action de conseil a émergé des discussions et a conduit à en désigner les formats en termes de « répertoires d'action⁴ » organisant pour partie, les pratiques des conseillers dans des situations *problématiques* et dans des situations *routinières*. Ces répertoires ont été nommés, définis et reliés aux rôles tenus. Ces répertoires mobilisent les mêmes ingrédients de la relation de conseil, mais recomposés différemment selon la posture du conseiller d'une part et d'autre part selon l'horizon d'attente des agriculteurs.

- A : « ce qui fait bizarre, c'est j'ai appliqué le protocole. Pour moi c'est une démarche
- B : Il y a ambiguïté entre protocole, démarche, méthode. Si on dit qu'il y a co-construction autour de moins de travail, plus de santé, c'est alors une méthode...
- JF : c'est un inventaire de solutions agronomiques, au « service d'une démarche » (B)
- E : moi c'est pas un protocole, c'est des règles de décision; même sur les termes, on n'est pas d'accord entre nous.
- JF : nous on a conçu des systèmes qui créent des problèmes, comme colza / blé/ orge comme rotation, donc nous ne poursuivons pas dans cette voie »
- E : si on veut faire de la PI ? Il faut au moins faire respecter un minimum; or ce minimum est difficile à atteindre – ex : les rendements sur les 5 dernières années. Une démarche d'accord, mais il faut aussi du concret.
Ce n'est pas un truc, sinon, il n'y a rien !
- A : Ce sont des systèmes avec moins de phyto, moins d'azote. L'intégré, c'est pas normé, c'est relatif ; ce sont des points de repères : c'est ce vers quoi il faut tendre...
- C : Mais, alors il manque peut-être l'esprit... ?
- A : comment faire avec l'agriculteur?
- E : le risque c'est qu'on ne fait plus rien ! L'agri est dans l'esprit, mais ...»
Extrait n°2 – le conseil, question de métier

L'extrait ci-dessus le montre bien : trois modalités plus ou moins opératoires s'énoncent qui éclairent le premier sens de l'expression *s'expliquer avec une situation* (Clot, 2008) consistant à « aller vers » la production intégrée (PI) : mobiliser une méthode pour l'un, une démarche pour l'autre, un protocole pour un troisième. S'ajoute un second entendement de la situation qui peine à s'expliquer du fait de l'incertitude des propositions construites dans le rapport à la pratique de la Production Intégrée comme « inventaire de solutions agronomiques », « points de repères » ou «

⁴ Les différents moyens d'action auxquels chaque conseiller recourt pour atteindre des buts communs, composent un répertoire ; il tend toutefois à agir dans le cadre limité de ce qu'il connaît et de ce qui lui est permis. Comme nombre de professionnels, il inscrit son action sur la base des formes existantes, et peine souvent à tirer parti de nouvelles possibilités ouvertes. Ainsi, il n'invente pas un répertoire, il l'interprète.

règles de décision » ? Ces propositions sont des croyances⁵. Enfin, l'activité même est discutée : est-ce de « faire respecter un minimum ? », est-ce en porter « l'esprit » (de la PI ; ndr) ? On le comprend, dans le débat engagé c'est bien le métier qui s'invite, car les conceptions de la PI, prétextes à controverse, mobilisent d'un seul tenant les pratiques et leur objet.

b) Les conseillers ont ensuite distingué dans les manières de tenir conseil, le *chaud* du *froid*. Chaud, froid sont des mots nés de la confrontation au sein du groupe, qui désignent un éprouvé de l'expérience, proposé et repris dans le groupe. Ils qualifient en les catégorisant les situations qui ont émergé au cours des récits, des débats et laissent deviner des mondes du conseil, porteurs d'appartenance et d'assurance (Béguin, 2004).

La situation chaude voit le conseiller confronté à une demande pressante de réponse immédiate, voire à l'urgence effective de questions d'agriculteurs démunis devant une prise de décision (ex : je traite contre les méligèthes ou pas ?). La situation «froide» est d'une élaboration commune, rendue possible par l'anticipation de l'exploitant, ou créée par le conseiller qui en résistant à une demande d'action, déplace cette dernière vers la construction du problème qui la sous-tend. On change alors de degré dans l'anticipation. Il ne s'agit plus seulement d'anticiper une action, mais de concevoir des scénarios, de dessiner des stratégies et de prendre des décisions. L'extrait ci-dessous montre comment le conseiller projette avec l'agriculteur les pratiques culturelles à mettre en place dans le temps, non d'une seule campagne, mais dans une gestion pluriannuelle du travail par parcelle.

A : Une orge de printemps, ou des pois, on commence encore avec un maïs.
C2 : Ah ben ouais ou encore un maïs, il vaudrait mieux qu'on fasse ça, et derrière un blé ça voudrait dire qu'il faudrait qu'on fasse... Je l'avais noté ça l'autre fois.
A : On peut faire... nous on fait l'orge finalement, nous on fait l'orge, sinon on peut faire des pois ou l'orge de printemps non ? Qu'est-ce que tu penses ?
C2 : Eh ben comme tu veux.
C2 : Donc si t'as... donc maïs-maïs et puis t'as blé-blé. Donc ça c'est récolte 2007. Donc après, donc là on se cale sur 4 cultures. Et donc, parmi ce qui avait été proposé, toi t'es plutôt sur de l'orge de printemps, derrière les maïs, hein ?
A : Ouais. Je ne sais pas si on arrive à bien faire ça au printemps mais bon. Tu me le conseilles non ? Au niveau des (non audible) ?
C2 : Ouais, je ne sais pas. C'est vrai qu'il ne s'en fait pas beaucoup par ici. Je ne sais pas.
A : Ben à X...t, ils l'ont fait maïs à l'automne.
C2 : Y en a qui en ont fait là autour à l'automne ?
A : Oui, le gars à X... il l'a fait à l'automne, même c'est super beau cette année. Mais moi... il laboure, moi je ne vais pas labourer. Je vais pas semer à l'automne hein.
C2 : Après ça non, c'est ce qu'on avait noté.
A : Nous à l'automne, on peut pas semer sans labour.
C2 : Mmm. Donc ça voudrait dire qu'on part sur la rotation maïs-orge de printemps-colza-blé. C'est ça (...) hein ?
A : Ouais, ouais. Parce que les pois, tes pois... tu vois pas non plus des pois. Si tu dis tu vois pas beaucoup d'orge, tu vois pas beaucoup de pois non plus.
C2 : Non. Moi je préférerais des pois parce que...au niveau du bilan énergétique de la rotation c'est mieux, ça ramène de l'azote, entre autres pour ton colza. En terme de conditions de semis, que ce soit une orge de printemps ou un pois, c'est pareil. Faut que le sol soit... Après toi, faut... ton orge toi faut qu'elle parte...

Extrait 3 – Dilemme sur le choix de la rotation

Ce moment du conseil mobilise une démarche diagnostique, le problème étant déconstruit et les alternatives de solution apportées, non par des recettes pré-pensées, mais par des raisonnements d'anticipation. Ce qui est possible dans le face à face ne l'est pas toujours dans les échanges avec un groupe. Dans ce cas en effet, les attentes sont portées par la dynamique du groupe et il est plus difficile au conseiller de différer une réponse attendue, tant le rapport de face (Goffman, 1967) est puissant :

⁵ Nous entendons par croyance, des états mentaux et faits sociaux, mais les croyances relèvent aussi d'une attitude propositionnelle ; involontaires, elles visent la vérité et reposent donc sur des données ou preuves qui les justifient et de ce fait ont des degrés; elles sont soumises à un idéal d'intégration rationnelle et à ce titre souvent indépendantes du contexte.

C3 : « J'étais dans le tour de plaine, on parlait technique et tout d'un coup la question tombe sur l'avenir des avertissements agricoles. C'est un service qui approche avec des suivis. Nous [ndr : la Chambre] on va mettre en place une communication là-dessus (...) en tant qu'agent technique déjà je ne sais pas ce que j'ai le droit de dire (par ex tout ça, ça vient de l'Europe). Là moi j'étais pas à l'aise et après j'ai ramé pour revenir dans le sujet »

Ce constat a conduit les participants à découpler les répertoires d'action précédemment évoqués des conseillers qui les pratiquent, pour les croiser avec les situations-types de l'exercice de conseiller agricole. Alors que le conseiller prévoit un conseil « à froid », il est rattrapé par une question chaude du moment, qui vient percuter le répertoire adopté. C'est en ce sens-là aussi que le conseil s'explique avec la situation.

Ainsi, la situation apparaît comme un point d'ancrage de la pensée sur le système de cultures, c'est à dire du déplacement de la place de la technique dans l'activité de conseil. L'évocation, et la comparaison de deux situations : l'une en *conventionnelle*, l'autre en intégrée ont mis à jour que la technique agronomique est une modalité structurante de l'activité et comme son objet. Ce constat a ouvert la réflexion sur l'accompagnement des agriculteurs dans les deux paradigmes⁶ de l'intégré et du conventionnel, face auxquels les techniques de l'activité de conseil et ses spécificités ont pu être repensées. Initialement, les tâches d'appui technique d'un conseiller sont chargées de buts divers tels que par exemple :

- Faciliter la conception et le développement de nouveaux instruments ou scénarios agronomiques,
- Elaborer de nouvelles prescriptions relatives aux façons de s'y prendre techniquement, en relation au rendement escompté,
- Schématiser les pratiques culturelles à des fins d'explication,
- Mieux connaître les obstacles et résistances éventuelles à un changement de pratiques des agriculteurs,
- Mieux connaître les perçues par les agriculteurs et concevoir les moyens de leur dépassement par les agriculteurs.

La posture d'accompagnement évoquée lors de la formation-action, a été documentée chemin faisant dans les échanges et débats, autour des prises d'information en vue co-construire des actions visées, autour des facteurs significatifs d'une situation de conception de projet PI dont voici quelques clés délivrées par les participants :

- Identifier et enregistrer les travaux effectués sur chaque parcelle : préparation du sol, semis, traitements phytosanitaires, fertilisation organique et minérale, récolte ;
- Accéder à des catalogues personnalisés des intrants (engrais, phytos, semences ...),
- Tenir à jour les documents techniques et réglementaires (registre phytosanitaire, cahier d'épandage,...).
- Editer des bilans, récapitulatif des intrants, fiches de suivis parcellaires,....

Ainsi, on peut avancer que la formation a permis aux conseillers de tirer les leçons de leur expérience des situations, non seulement quand aux aspects productifs et opérationnels, mais au bénéfice d'une restauration identitaire.

4.3 Apprendre des situations : l'accès à la conceptualisation

Le consensus autour de l'agriculture conventionnelle est mis à mal par les décisions politiques concernant l'environnement, les recherches, les réglementations qui en découlent et les injonctions faites aux conseillers de conseiller autrement. Mais ce consensus résiste comme l'ont montré les comparaisons entre conseillers sur l'usage d'outils et d'indicateurs dans la conduite de leur activité. Les outils mobilisés sont le résultat en usage du consensus dominant. Par exemple le « bilan azoté » qui sert à raisonner les apports d'azote. Mais les seuils pour raisonner sont construits en privilégiant un indicateur comme le rendement de la culture, et non les fuites d'azote dans le milieu (air, eau). Certains conseillers ne l'avaient jamais décodé comme tel.

⁶ Consensus provisoire qui permet le développement d'une période d'accumulation de savoirs avérés, sans perte d'énergie dans des discussions sur les principes.

Le débat sur ce type de situations a permis de poser que d'autres formes de savoirs apparaissent, encore non avérées et faisant l'objet de débats à tous les niveaux décisionnels. Dans cette incertitude, les pratiques des conseillers usant d'outils qui parfois ne remplissent plus leur fonction, s'expriment dans des tâches discrétionnaires. Les théorisations locales qui en sont issues questionnent la prégnance du paradigme dominant. La (re)construction des outils et indicateurs de l'intervention-conseil, les références mobilisées sont autant de nœuds qui en témoignent. C'est le premier sens d'apprendre des situations (Pastré, 1999).

Dans ce cadre nouveau, l'activité des conseillers n'est plus seulement applicative, mais appelle de leur part une réflexion accrue. La question des conditions à réunir pour apprendre des situations est indissociable d'une compréhension élargie de l'activité. En découle un régime nouveau d'exercice du métier en lien à la production intégrée, qui entraîne des attentes de garantie et d'assurance. Faire son métier suppose donc de penser plus globalement l'intervention dans une pluralité d'acteurs de la Chambre et pas seulement celle du conseiller. La Chambre pourrait concevoir des « *dispositifs* » dans lequel le conseiller aurait une place et un rôle mais dont il n'aurait pas à porter seul la responsabilité.

Cette attente conduit à une théorisation avec des situations et les dispositifs conçus pour les traiter. Cet ensemble concourrait à l'évolution du métier et participerait à la concrétisation dans ces dispositifs de l'apprentissage des situations de conseil en PI.

5. Conclusion

Deux questions guident ce travail exploratoire : optimiser la grille de lecture des situations par les conseillers, tant en terme de statut que de fonction jouée dans leur activité ; clarifier le lien situation / conditions de l'activité, sous l'angle de *l'objet* du travail.

En usant, comme le dit E. Goffmann (op.cit.), de leur capacité à représenter dramatiquement une expérience dans un moment qui suspend l'action, les conseillers se sont saisi et ont adapté un vocabulaire sur les situations dans des couples marqueurs du changement : conventionnel/intégré, chaud/froid, appui technique (faire la preuve)/intervention (co-construire),... Par la mise en mots, par la désignation, les conseillers font de ce récit à la fois une épreuve de justesse et un impératif de justification (Boltanski et Thevenot (1991). En explicitant leur justification, en formalisant l'expérience dans le langage qui convient, les participants ont rendu possible l'émergence de controverses sur le pourquoi et le comment des faits relatés. Nommées, les situations acquièrent alors un statut représentationnel et actionnel (Teiger, 1993).

Dès lors, parce que les situations ont acquis un statut, le retour sur ce qu'on en fait dans l'activité donne à voir des usages pour l'action. Se dégager d'une situation singulière pour la saisir dans une catégorie à laquelle elle s'agrège par une montée en généralité, permet d'en comprendre la fonction. Trois ont été évoquées : faire face au fait que l'on ne voit pas la situation à laquelle on s'attend, repenser les outils et théorisations permettant de démêler les ingrédients de la situation, apprendre des situations expérimentées.

Cette étude exploratoire invite à réfléchir la situation au regard des conditions de l'activité. Ce faisant, elle contribue à construire de nouvelles capacités. Ces nouvelles capacités seront-elles suffisantes pour retrouver un pouvoir d'agir dans des situations que les conseillers ont décrites comme « perturbées », c'est-à-dire dans lesquelles leur pouvoir d'agir se trouve amputé, diminué ? Entre ce qui s'élabore collectivement dans la mise à plat de différents répertoires d'action, dans l'identification de nouvelles ressources ou de nouvelles façons de mobiliser celles déjà là, et la réalisation effective en situation, il reste encore des apprentissages à faire.

6. Références et bibliographie

Albaladejo, C. & Casabianca, F. [Eds] (1997). *La recherche-action. Ambitions, pratiques, débats*. Versailles : INRA éditions.

Amalberti, R. (2001). *La conduite des systèmes à risques*. Paris : PUF-TH.

- Béguin P. (2004). Mondes, monde commun et versions du monde, *Bulletin de Psychologie*, vol. 469, no 57, 45-48.
- Boltanski, L. & Thévenot, L. (1991). *De la justification, Les économies de la grandeur*. Paris : Gallimard.
- Cerf, M. & Maxime, F. (2006). La co-production du conseil : un apprentissage difficile. In J. Rémy, J., B. Lémery & H. Brives, H. (2006). *Conseiller en agriculture*. Dijon : Educagri éditions.
- Clot, Y. (2008). *Travail et pouvoir d'agir*. Paris : PUF-TH.
- Compagnone, C. ; Auricoste, C. ; Lémery, B. (2009). *Conseil et développement en agriculture*. Dijon : Educagri éditions.
- Degot, V. (1990). Le professionnel, nouvel acteur dans l'entreprise ? *Revue française de gestion*, n° 78, mars-avril-mai.
- Dewey, J. (1993). *Logique. La théorie de l'enquête*. Paris : PUF.
- Dubost, J. (1990). *L'intervention psychosociologique*. Paris : PUF.
- Garreta, G. (1999). Situation et objectivité. Activités et émergence des objets dans la pragmatisme de Dewey et Mead. Paris : éditions de l'EHESS. In M. de Fornel & L. Quéré (eds). *La logique des situations. Nouveaux regards sur l'écologie des activités sociales. Raisons pratiques*. Paris : éditions de l'EHESS.
- Girin, J. (1983). *Le rôle des outils de gestion dans l'évolution des systèmes sociaux complexes*, sous la direction de M. BERRY, CRG-École Polytechnique. Rapport pour le Ministère de la recherche et de la technologie".
- Goffman, E. (1988). La situation négligée ? In Y. Winkin, *Les moments et leurs hommes*. Paris : Seuil, Minuit, 143-149.
- Jobert, G. (1998). *La compétence à vivre. Contribution à une anthropologie de la reconnaissance au travail*. Mémoire pour l'habilitation à diriger des recherches, Université François Rabelais de Tour. UFR Arts et Sciences humaines.
- Leplat, J. (1997). *Regards sur l'activité en situation de travail*. Paris : PUF-TH.
- Mayen, P. (2009). *La nature historique, sociale, culturelle de l'expérience*. Actes du colloque l'Expérience. Dijon 3-5 décembre.
- Ogien, A. & Quéré, L. (2005). *Vocabulaire de la sociologie de l'action*. Paris : Ellipses.
- Pastre, P. (2004) dir. *Recherche en didactique professionnelle*. Toulouse : Octarès.
- Pastre, P. (2006). Apprendre et faire. In E. Bourgeois & G. Chapelle *Apprendre et faire apprendre*. Paris : PUF.
- Rabardel P. (2005). Instrument subjectif et développement du pouvoir d'agir. In Rabardel, P. ; Pastré, P. (s/d) (2005) *Modèles du sujet pour la conception ; Dialectiques activité développement*. Toulouse : Octarès Editions
- Rémy, J. ; Lémery, B. ; Brives, H. (2006). *Conseiller en agriculture*. Dijon : Educagri éditions.
- Rogalski, J. et Samurçay, R. (1992). Formation aux activités de gestion d'environnements dynamiques : concepts et méthodes. *Education Permanente* n°111,
- Savoyant, A. (1979). Eléments d'un cadre d'analyse de l'activité. *Cahiers de psychologie*, 22, 17-28.
- Savoyant, A. (2006). Activité et expérience. *Travail et apprentissages*, 1,
- Sebillotte, M. (1990). Système de culture : un concept opératoire pour les ergonomes. In L. Combe, D. Picard (eds). *Les systèmes de culture*. Paris : INRA éditions, 165-196.
- Teiger, C. (1993). Représentations du travail, travail de la représentation. In A. Weill-Fassina, P. Rabardel & P. Dubois. *Représentations pour l'action*. Toulouse : Octarès, 311-344.